

TERMES DE RÉFÉRENCE

FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS D'EXHAURE : 25 POMPES À PÉDALE DESTINÉES POUR LES POINTS D'EAU.

REFERENCE : FIO 006-2023 / Y4Q3 / ADRA

1. CONTEXTE

L'Agence Adventiste d'Aide et de Développement (ADRA) à Madagascar a obtenu un financement de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers le projet FIOVANA, qui est un programme de sécurité alimentaire réalisé en consortium avec AVSF, FHI360, TANGO International et FIANTSO Madagascar. FIOVANA intervient dans les régions de Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana, plus précisément dans 6 districts à savoir : Mananjary, Manakara et Vohipeno pour la région Vatovavy et Fitovinany ; et Farafangana, Vangaindrano et Vondrozo pour la région Atsimo Atsinanana.

Le programme FIOVANA comprend trois objectifs :

- Objectif 1 : Amélioration durable de la santé et de l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer, des adolescentes et des enfants de moins de 5 ans ;
- Objectif 2 : Les revenus et la production des ménages sont suffisants pour accéder aux produits de première nécessité alimentaires et non alimentaires et réaliser des économies ;
- Objectif 3 : Gestion améliorée des risques sociaux et écologiques.

L'intégration du genre et l'autonomisation des jeunes, la socio-organisation, la bonne gouvernance ainsi que l'environnement sont les thèmes transversaux promus par le projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités en Eau, Assainissement et Hygiène, le projet FIOVANA vise la « Réduction de l'exposition aux agents pathogènes dans les ménages et les environnements communautaires » à travers les trois résultats intermédiaires suivants :

- Tous les ménages ont accès à une eau adéquate et appropriée à toutes fins ;
- Les individus, les ménages et les communautés respectent une bonne hygiène ;
- Ménages et environnements communautaires sains.

Selon les besoins prioritaires des participants du projet décrits dans les plans intégrés de préparation et de mitigation face aux chocs, le projet envisage de réhabiliter et de construire des points d'eau communautaire et au niveau des établissements scolaires et de santé. Afin de réduire la contamination des eaux, ces points d'eau seront équipés de pompes à motricité humaine adaptées dans les régions d'intervention. FIOVANA opte d'implanter des pompes VERGNET HPV 60-2000 pour les puits.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

L'objectif de la prestation est de :

- Fournir des équipements de pompage à motricité humaine :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	OBSERVATIONS
Pompe à motricité humaine complète de qualités supérieures	25	Unité	Chaque pompe devrait être composée de : <ul style="list-style-type: none">- Anse de maintien,- patte de scellement,- plaque d'étanchéité de fontaine en caoutchoucs,- fontaine,- pédale,- cylindre de commande,- tuyau de commande et de refoulement de 40 mètres,- boîte à clapet avec refoulement et réamorçage incorporés,- corps de pompe contenant la boudruche,- clapet d'aspiration à membrane

-

-

- Fournir des accessoires de rechanges et d'outils de maintenance et d'entretien **pour chaque pompe** :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ
Coupelle	01	Unité
Segment de piston	04	Unité
Piston	01	Unité
Buttée basse	01	Unité
Ecrou de frein fendu HM8 Inox	01	Unité
Bague de guidage	01	Unité
Clé à double entrée	01	Unité
Clé à triple entrée	01	Unité
Joint calotte	01	Unité

-

-

3. OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Le prestataire devra fournir les documents ci-après :

a. OFFRE TECHNIQUE

- o Lettre de soumission de la proposition technique ;

- Fiche technique du prestataire annexée du registre de commerce, de la carte CIF et STAT à jour ;
- La méthodologie pour **garantir la livraison à temps à Manakara** des pompes et des accessoires ;
- Les expériences similaires durant les 3 dernières années, incluant le montant de la prestation avec pièces justificatives (certificat, contrat, ...) représentées dans le tableau modèle ci-après :

Nom de la mission	Client	Lieux	Durée	Date de démarrage et date d'achèvement	Coûts

-
-
- Le planning pour assurer l'approvisionnement qui ne dépasse pas de **45 (quarante-cinq) jours calendaires en ne tenant pas compte le samedi, à compter de la date de signature du contrat.**

b. OFFRE FINANCIÈRE

- Une lettre d'engagement ;
- Capacité financière justifiée ;
- Offre financière de la prestation demandée.

○ ***Modalité de paiement***

▪ ***Pénalité pour retard de livraison :***

En cas de retard dans la livraison des pompes, il sera fait application des pénalités qui prendront effet dans l'intégralité de leur montant et sans mise en demeure préalable.

Le montant des pénalités est fixé à un millième (1/1000) du montant du marché, par jour de calendrier de retard. Il sera retenu, le cas échéant, sur des sommes dues au Fournisseur et viendra en déduction des décomptes de sa prestation.

Il ne sera pas attribué de prime pour avance sur la prestation.

▪ ***Paiement***

Le paiement de la prestation, objet du marché, s'opérera suivant présentation de facture de prestation sur la fourniture de 25 pompes exécutée et dûment approuvée par ADRA. Le paiement des sommes dues au Fournisseur sera effectué à son compte bancaire. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire est à remettre à ADRA.

▪ ***Délai de paiement***

Le paiement devra intervenir suivant la modalité de paiement d'ADRA sur présentation de facture. ADRA aura **trente (30) jours ouvrables** pour donner son avis de paiement à compter de la remise de facture par le Fournisseur.

▪ ***Taxe***

Tous les droits, taxes et autres redevances qu'il appartient au soumissionnaire de payer en vertu du Contrat, ou pour une autre raison, seront inclus dans les prix unitaires et le prix total de l'offre présentée par le Soumissionnaire. **À noter que le projet FIOVANA est soumis à l'application du système TMP (Taxe sur les marchés Publics) de 8%.**

4. PROFIL ÉLIGIBLE

Seront éligible une firme ayant une expérience probante dans la fourniture des équipements hydrauliques et sur l'intervention dans le domaine d'adduction d'eau potable.

Il est demandé lors de la soumission de fournir un dossier incluant les offres technique et financières qui permettra aux responsables d'ADRA de constater l'expertise du prestataire.

Ce document devra contenir le dossier technique et le dossier financier mentionnées ci-dessus.

5. NOTE D'INFORMATION

L'offre de prestation est à soumettre auprès du bureau **d'ADRA projet FIOVANA – Lot 1 G 37 Bis Tanjondava Maroalakely, Manakara 316** au plus tard le **26 Mai 2023 à 11 heures précises**, qui portera uniquement la mention du sous-projet (**intitulé et numéro du lot**) et un avertissement de *"Ne pas ouvrir avant l'heure et le jour d'ouverture des plis"*.

Pour toute information supplémentaire, contacter par email uniquement à l'adresse : tenders.fv@adra.mg, au plus tard deux (02) jours ouvrables avant la date de fin de remise des offres.